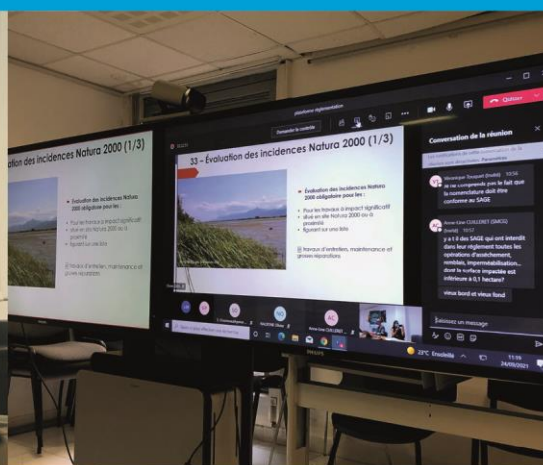




2021 RAPPORT D'ACTIVITÉS



AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE OU FINANCIER :

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Office français de la biodiversité. Les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Sa mission : Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

Son territoire d'action : Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie, Sud PACA et Corse.



CONTACTS

www.pole-lagunes.org

Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat) :

Coordinatrice : Virginie Mauclert, mauclert@tourduvalat.org

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, chokier@tourduvalat.org

Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :

En Occitanie : Nathalie Barré (CEN Occitanie), nathalie.barre@cen-occitanie.org

En Sud PACA : Katia Lombardini (Tour du Valat), lombardini@tourduvalat.org

En Corse : Marie Garrido (OEC), marie.garrido@oec.fr

Sommaire

Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes	3
• Les 5 Pôles-relais Zones Humides français	3
• Des missions communes, pour mieux préserver et restaurer les zones humides	3
• Un consortium dans les 3 régions d'action	4
• Un pilotage concerté	4
1. Réunir et diffuser les connaissances (OFB 1)	5
• SITE INTERNET WWW.POLE-LAGUNES.ORG ET RÉSEAUX SOCIAUX	5
• LA NEWSLETTER 'LETTRE DES LAGUNES'	5
• BASE DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES	6
2. Informer, sensibiliser et animer des acteurs au niveau national (OFB 2)	7
• GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS, ACTEURS RÉGALIENS	7
• ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE LA GESTION	9
• DÉCIDEURS	9
• ANIMATION DU GROUPE NATIONAL THÉMATIQUE « CONNAISSANCE »	9
3 Coordonner les actions des Pôles-relais zones humides (OFB 3)	10
• ACTIONS CONJOINTES DES PÔLES-RELAIS ZONES HUMIDES (PRZH)	10
4 Contribution au suivi des milieux lagunaires (A20)	12
• ANIMATION DU FORUM INTERRÉGIONAL DES LAGUNES MÉDITERRANÉENNES (FILMED) ET DU FORUM DES GESTIONNAIRES CORSES (FOGEC)	12
• ANIMATION DU RÉSEAU DE SUIVI DE LA REPRODUCTION DES OISEAUX LAROLIMICOLES	13
• PARTICIPATION AUX RÉFLEXIONS RELATIVES AU CRABE BLEU EN OCITANIE	14
5 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)	15
• JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES	15
• JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE	16
• Autres actions	16
6 Formation des gestionnaires (B20)	17
• RENCONTRE ET WEBINAIRE « REGLEMENTATION AUTOUR DE LA RESTAURATION DES ZONES HUMIDES »	17
• WEBINAIRE RECHERCHE-GESTION EN MILIEU LAGUNAIRE	17
• RENCONTRE AUTOUR DE L'OUTIL MAR-O-SEL	17
7 Sensibilisation des décideurs (B50)	18
• ATELIERS DE TERRITOIRE SUR LE BASSIN VERSANT DES ÉTANGS PALAVASIENS EN OCCITANIE	18
• PRIX 2020 REMIS EN 2021	19
• ACCOMPAGNEMENT DES DÉCIDEURS EN CORSE	19
8 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)	19
9 Le Life Marha: améliorer l'état de conservation des habitats marins	20

Illustrations : secrétariat Ramsar.



1. Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Les 5 Pôles-relais Zones Humides français



Les Pôles-relais Zones Humides ont été créés dans la continuité du 1^{er} Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares et vallées alluviales ; zones humides tropicales.

Les Pôles-relais sont coordonnés par l'Office français de la biodiversité qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le Portail national zones humides.

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit leurs missions et encourage les acteurs institutionnels à un soutien privilégié des Pôles-

relais Zones Humides pour valoriser leur expertise. En juin 2021, la charte a été renouvelée pour 5 ans.

Des missions communes, pour mieux préserver et restaurer les zones humides

Depuis leur création en 2001, chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux objectifs principaux :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;
- **animer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

La charte 2021 précise les activités principales dans le domaine de la préservation et de la restauration des milieux humides déclinées autour de 3 piliers :

- (1) l'animation de réseaux d'acteurs,
- (2) l'accompagnement technique des acteurs,
- (3) et la production et mise à disposition de ressources.

De plus, les PRZH participent à l'élaboration de la stratégie nationale de Communication Education Sensibilisation Participation (CESP) sur les zones humides 2021-2030 et sont les chevilles ouvrières de sa mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie avec les correspondants CESP gouvernementaux et non gouvernementaux français (OFB et SNPN).



Un consortium dans les 3 régions d'action

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes vise à participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises. L'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation ont pour objectif d'améliorer les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.

Depuis 20 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Occitanie, SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.

Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon devenu CEN Occitanie en 2021 et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Le partenariat est formalisé sous forme d'un accord de consortium conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore souvent déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

Un pilotage concerté

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes bénéficie d'un **Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et s'assure de leur bonne réalisation.

Les acteurs du réseau, décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, sont sollicités périodiquement pour produire des recommandations sur ses orientations.

LES ATOUTS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANENNES:

THEMATIQUE : Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

TRANSVERSAL et INTERREGIONAL : Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

ANCRE DANS LES TERRITOIRES : 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

PASSERELLE et FACILITATEUR : entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

REACTIVITE appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins

OBJECTIFS :

Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion

1. Réunir et diffuser les connaissances (OFB 1)

SITE INTERNET WWW.POLE-LAGUNES.ORG ET RÉSEAUX SOCIAUX



Page d'accueil du site Internet

Le site internet intègre plus de 2380 pages de contenu (enrichi de 162 pages en 2021 dont 135 actualités et 27 événements).

Depuis la mise en ligne en 2012, ce portail de l'information sur les lagunes a reçu 498 000 visites (2175 visites par mois en 2021), soit 910 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes, les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides sont les pages les plus consultées.

Les actualités du site Internet sont relayées sur les réseaux sociaux :

- Sur Twitter, le compte est suivi par 1354 abonnés (soit 90 abonnés de plus par rapport à 2020).
- Sur Facebook, le compte est suivi par 1435 abonnés (soit 165 abonnés de plus par rapport à 2020).

Les actualités sont également relayées sur le **Portail national Zones Humides** (www.zones-humides.org), alimenté en synergie avec l'OFB et les autres Pôles-relais. Par ailleurs, 24 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique « actualités générales et Ramsar ».

LA NEWSLETTER 'LETTRE DES LAGUNES'

La « Lettre des lagunes », diffuse cinq fois par an l'information sur les actions du Pôle-relais

lagunes méditerranéennes et l'actualité des lagunes.

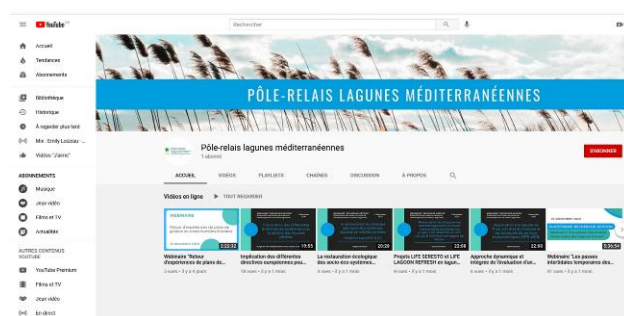
Ses contenus sont relayés par d'autres réseaux régionaux ou nationaux comme Rivages de France, la SNPN, le RRGMA, la lettre Natura 2000, etc.

2750 personnes sont aujourd'hui destinataires de la newsletter « Lettre des lagunes », avec une mise à jour régulière des adresses.



Lettre des lagunes – avril 2021

Une chaîne Youtube créée en 2020 est alimentée pour valoriser les Webinaires de l'année :



Ouverture de la chaîne Youtube 2020



BASE DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES

Cet outil constitue une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.



Page d'accueil de la BD bibliographique

Accessible depuis le site internet, la [base de données](#) met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une soixantaine d'abonnés.

148 documents ont été ajoutés en 2021.

A ce jour, la BD compte **7407 notices** dont une majeure partie téléchargeable, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'¹ transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

La plupart des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « Documents sur l'eau et la biodiversité »](#) auquel contribuent aujourd'hui l'Office français de la biodiversité, les agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides.

Collection de synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides :

Cette collection des synthèses bibliographiques est produite par les Pôle-relais Zones Humides et regroupe 28 thèmes variés sur les milieux humides.

¹ Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.

En 2021, la collection des synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides a été enrichie.



Bulletin bibliographique « Produits des milieux humides » 2021

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a collaboré à l'ensemble des nouvelles synthèses, finalisé une nouvelle : « Solutions fondées sur la nature » et mis à jour le bulletin « Produits des ZH ».



2. Informer, sensibiliser et animer des acteurs au niveau national (OFB 2)

Dans le cadre du dispositif « *Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation* » pour les milieux humides (CESP) 2021-2030, le Pôle lagunes est sollicité par l'OFB pour la mise en œuvre d'une partie du programme d'actions liées à certains acteurs cibles au niveau national.

GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS, ACTEURS RÉGALIENS

Continuité écologique en marais littoraux méditerranéens

Deux stagiaires accueillis par l'OFB à Pérols (34) ont été accompagnés pour poursuivre les travaux initiés depuis 2019 sur la continuité piscicole dans les marais littoraux.

La transparence des ouvrages à la mer et une meilleure gestion hydraulique des marais littoraux sont des leviers importants pour la préservation des populations piscicoles qu'elles soient dulcicoles, amphihalines ou marines. L'étude et la connaissance de la continuité piscicole de ces territoires doivent faire l'objet d'une attention particulière, pour accompagner la mise en œuvre du plan national de gestion de l'anguille (règlement européen); de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin (indicateurs de pression « continuité terre-mer » pour le second cycle) ; de l'action 49 et 9 du plan national d'actions en faveur des zones humides (PNAZH 2014-2018) : « Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne » et « Bancariser les inventaires de zones humides et marais ».

Ainsi, Myriam Barat, en Master 2 Gestion des Littoraux et des Mers à l'université Paul Valéry III à Montpellier a travaillé sur la cartographie des unités hydrauliques cohérentes en marais méditerranéen. Emmanuelle Bachs, en Master 2

Sciences de la Mer à l'université de Perpignan Via Domitia a travaillé sur l'amélioration de la connaissance sur la continuité piscicole dans les marais littoraux à l'échelle des façades Atlantique, Manche et mer du Nord ainsi que méditerranéenne.

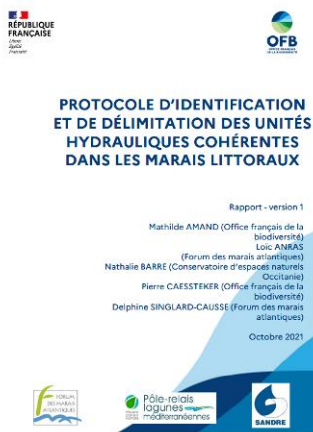
<https://pole-lagunes.org/2-stages-sur-la-continuite-ecologique-en-marais-littoraux-mediterraneens/>

Toutes les données collectées sont à retrouver sur la base de données du « [Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides](#) » (RPDZH). Ainsi, en 3 ans, le ROE a été étoffé avec l'appui des structures de gestion, capitalisant les données de plus de 1000 ouvrages autour des milieux lagunaires.

Par ailleurs, 2 enquêtes sur les façades méditerranéenne et atlantique ont été menées par Emmanuelle Bachs. L'une a été conduite auprès des structures de gestion des milieux lagunaires, l'autre auprès des structures de recherche qui travaillent sur le sujet de la continuité écologique entre mer et terre et en particulier pour l'ichtyofaune.

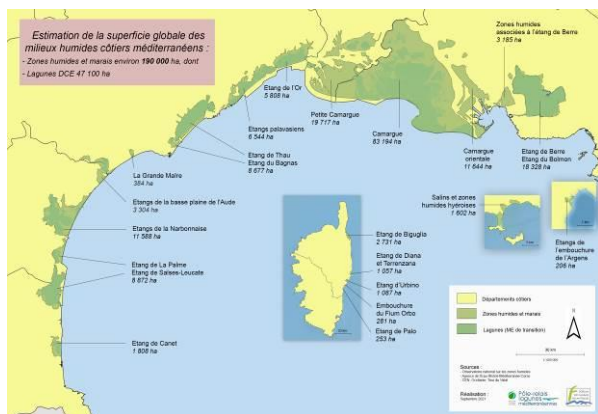
<https://pole-lagunes.org/enquetes-aupres-des-gestionnaires-et-des-chercheurs-sur-la-continuite-piscicole-en-marais-littoraux/>

De plus, en retour des tests sur la délimitation des casiers hydrauliques réalisés par les stagiaires depuis 2019, le Pôle lagunes a participé à la rédaction du protocole des unités hydrauliques cohérentes (UHC) qui est pilotée par l'OFB en partenariat avec le Forum des marais Atlantiques.



Protocole des UHC, octobre 2021

Ce protocole a pour vocation de standardiser, à l'échelle nationale, l'identification et la délimitation des unités hydrauliques cohérentes (UHC) dans les marais de la façade Atlantique, Manche et mer du Nord, et les marais périphériques des lagunes méditerranéennes. Il fait suite à la typologie des ouvrages hydrauliques pour caractériser et standardiser les obstacles à l'écoulement en marais littoraux (OFB, 2020). Une cartographie a été établie, estimant la superficie globale des milieux humides côtiers à 190 000 hectares en Méditerranée, dont 47 100 ha sont des lagunes suivies au titre de la DCE.



<https://pole-lagunes.org/delimitation-des-unites-hydrauliques-en-marais-littoraux/>

Le film tourné en 2020 sur le site des salines de Villeneuve-lès-Maguelone a été valorisé au sein du MOOC Trame Verte et Bleue de l'OFB de janvier à mars 2021. Le film portait sur la

continuité piscicole en marais et la valorisation des connaissances de gestion des ouvrages hydrauliques à l'échelle nationale au travers du partenariat des Pôle-relais zones humides (lagunes et marais atlantiques) et de l'OFB.



MOOC Trame verte et bleue : Séquence 5 - Sujet 2 : Milieux humides, liens entre terre et eau.

<http://www.zones-humides.org/actualite/C3%A9/bilan-du-mooc-trame-verte-et-bleue-2021>

Le 18 novembre 2021, les travaux portés dans le cadre de cette action ont été présentés lors des 7èmes journées Poissons Migrateurs Rhône-Méditerranée organisées par l'association MRM et ses partenaires du PLAGEPOMI.

Formations ROE et atelier UHC :

En 2021, deux sessions de formation au ROE ont été organisées par le Pôle-relais lagunes et l'OFB les 6 et 15 avril pour un total de 11 participants permettant de former au référentiel 2 structures de gestion des lagunes (3 personnes au PNR de la Narbonnaise et 1 personne au syndicat mixte de gestion de la Camargue gardoise).

La formation planifiée sur «la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides » à l'attention de bureaux d'études, d'agents des services de l'état (DDT, DREAL), d'établissements publics, est reportée au printemps 2022.



● ACTEURS DE LA RECHERCHE ET DE LA GESTION

Le Pôle lagunes est chargé d'organiser des échanges entre les acteurs de la recherche et de la gestion sur les milieux humides, au niveau national en synergie avec les autres PRZH et l'OFB. En 2021, compte tenu du contexte sanitaire, la rencontre nationale Science-Gestion sur le thème : *"Fonctions et services rendus des zones humides face au changement climatique : quels enjeux de recherche pour demain ?"*, est restée en suspens à la demande de l'OFB. Elle sera reportée en 2022.

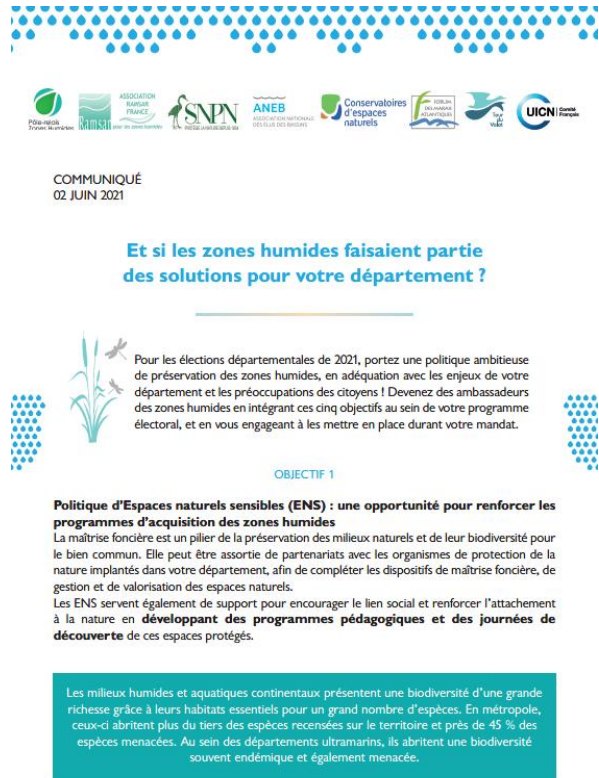
● DÉCIDEURS

Cette action a pour objectif de permettre aux décideurs de mieux prendre en compte les milieux humides dans le cadre de l'aménagement durable de leurs territoires en favorisant l'articulation des politiques publiques.

Le groupe de travail s'est réuni à nouveau à l'initiative du Pôle-relais lagunes méditerranéennes en 2021, intégrant l'OFB, Ramsar France, la Snpn, l'OiEau et les Pôles-relais ZH, afin de mettre en œuvre la stratégie d'action pour 2021. L'objectif est la construction de messages dont l'ambition est de permettre aux décideurs de mieux prendre en compte les milieux humides dans le cadre de l'aménagement durable de leurs territoires.

Pour les élections départementales de 2021, les Pôles-relais zones humides, l'association Ramsar France et la SNPN, ont proposé aux candidats aux départementales de devenir des ambassadeurs des zones humides en intégrant 5 objectifs au sein de leurs programmes électoraux et en s'engageant à les mettre en place durant leur mandat.

Le communiqué de presse conjoint a été diffusé très largement sur les réseaux sociaux et le portail national zones humides sur le thème « Et si les zones humides faisaient partie des solutions pour votre département ? ».



Communiqué de presse du 2 juin 2021

Le Pôle-relais lagunes a diffusé sur Twitter et Facebook en ciblant directement les comptes des candidats. Suite à cette large diffusion (+ de 2000 vues du post sur Fb), plusieurs candidats se sont positionnés en retour en faveur des zones humides.

<https://pole-lagunes.org/et-si-les-zones-humides-faisaient-partie-des-solutions-pour-votre-departement/>

<http://www.zones-humides.org/actualit%C3%A9/et-si-les-zones-humides-faisaient-partie-des-solutions-pour-votre-d%C3%A9partement>

La dernière réunion du groupe de travail a été organisée le 16 décembre afin de réfléchir aux cibles, aux messages à élaborer et diffuser pour 2022 et aux partenariats à envisager.

● ANIMATION DU GROUPE NATIONAL THÉMATIQUE « CONNAISSANCE »

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes anime depuis le 2nd semestre 2020 ce groupe



thématique chargé de suivre toutes les actions inscrites dans le troisième Plan national d'action en faveur des milieux humides (PNAMH), qui portent sur le développement de la connaissance et des outils stratégiques pour la préservation, la gestion et la restauration des milieux humides. Ce groupe a pour mission le suivi de l'avancement des actions et constitue un lieu de réflexion et de production pour répondre aux différentes questions liées à l'apport de savoirs et connaissances sur les milieux humides, et ainsi appuyer le pilotage des politiques publiques en matière de préservation et restauration des milieux humides. Cette action résulte d'un partenariat avec le MTE.

Une réunion nationale du Groupe thématique « Connaissance » a été animée le 17 juin 2021 en visioconférence. Celle-ci a notamment permis de

présenter aux membres du Gth la mise en œuvre et l'échantillon choisis pour l'enquête décennale 2021 sur les acquis et besoins opérationnels de la recherche en milieux humides. Cette enquête nationale suit la première de la sorte réalisée par le MNHN (2013) et servira à l'élaboration du 4ème Plan national milieux humides. En 2021, c'est le ministère (DEB) au travers du stage de Loélia Maire qui l'a mise en œuvre. Le Pôle-relais lagunes a appuyé ce travail (réflexions sur les questions posées, propositions de structures à contacter et relais pour la diffusion auprès de ses contacts techniques régionaux).

3 Coordonner les actions des Pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs (OFB 3)

ACTIONS CONJOINTES DES PÔLES-RELAIS ZONES HUMIDES (PRZH)

Une nouvelle charte de reconnaissance des PRZH

Les Pôles-relais ZH ont également été largement associés à la rédaction de la nouvelle charte de reconnaissance des Pôles-relais ZH, signée en juin 2021.



Signataires de la charte des Pôles-relais zones humides, juin 2021.

<https://pole-lagunes.org/une-nouvelle-charte-de-reconnaissance-pour-les-poles-relais-zones-humides/>

Congrès mondial de la nature à Marseille :

Le Pôle lagunes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'OFB au sein du Groupe CESP (Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation), dans le cadre du Groupe national pour les Milieux humides (GNMH), co-animé par l'OFB et la Snpn, concernant les actions de l'axe OFB 2. Un comité opérationnel de la stratégie CESP a eu lieu le 8 octobre 2021, l'occasion d'échanger autour de cette stratégie d'action pour mobiliser l'ensemble des acteurs.





Village des ZH - Congrès mondial de la nature, exemple d'animations autour des larolimicoles, septembre 2021

Les Pôles-relais ZH ont sollicité de nombreux intervenants et ont ainsi contribué aux côtés de Ramsar France à la réalisation d'un programme du village des Zones Humides présent dans l'Espace Génération nature du Congrès mondial de la nature qui s'est tenu à Marseille début septembre 2021. Le grand public a ainsi pu profiter de nombreuses animations autour des milieux humides.

<http://www.zones-humides.org/actualite/A9/retour-sur-le-congr%C3%A8s-mondial-de-la-nature-marseille-2021>

Coordination des JMZH avec Ramsar France

Le Pôle lagunes a travaillé de concert avec les membres du comité de pilotage des Journées mondiales zones humides, autour de la mise en œuvre de l'édition 2021 (modération du portail), du bilan 2021 et de l'organisation de l'édition 2022.

Vidéo sur les roselières avec Brigitte Poulin, chercheuse à la Tour du Valat

Enfin, le Pôle lagunes a collaboré avec le Portail « Biodiversité, tous vivants ! », autour d'une vidéo de valorisation de l'écosystème « roselières » qui a été publiée début 2021 par la youtubeuse Marie Wild.



Marie Wild accompagne Brigitte Poulin en Camargue

<https://pole-lagunes.org/video-jai-capture-de-nouveaux-oiseaux-en-camargue/>



4 Contribution au suivi des milieux lagunaires (A20)

ANIMATION DU FORUM INTERRÉGIONAL DES LAGUNES MÉDITERRANÉENNES (FILMED) ET DU FORUM DES GESTIONNAIRES CORSES (FOGEC)

En 2005, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a répondu à la demande des gestionnaires de voir émerger un réseau de suivi physico-chimique des lagunes à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Ainsi, l'actuel FILMED rassemble depuis 2006 les gestionnaires des régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et PACA.

L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion durable des lagunes. Ce réseau est plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi et également sollicité pour divers travaux de recherche sur ces milieux.

Le **FILMED** réunit 21 structures gestionnaires. En 2021, 2 nouvelles structures ont convenu de s'y associer (CAHM et OFB pour le site des Grandes cabanes) au travers d'une convention pour la bancarisation et le partage des données dans la base de données FILMED où les données sont consignées. Les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet.



Sites suivis par le FILMED en régions Occitanie et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le suivi est réalisé avec l'aide d'un référent technique, Ludovic Cases, technicien de gestion au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) et un référent scientifique, Dr Rutger De Wit, au

sein de l'UMR MARBEC à l'Université de Montpellier.



Nouvel outil de collecte de données

En 2021, l'outil de collecte de données de terrain ODK sur smartphone ou tablette a été diffusé aux gestionnaires.

Cet outil destiné à la remontée des données de suivi physico-chimique depuis le terrain est un formulaire simple d'utilisation permettant à chaque gestionnaire de bancariser ses mesures et informations directement dans la base de données du FILMED. Il a l'avantage de pouvoir fonctionner en mode déconnecté/connecté pour que les utilisateurs téléversent leurs données vers le serveur de la base de données dès qu'ils le souhaitent.

<https://pole-lagunes.org/un-outil-gratuit-pour-la-collecte-sur-le-terrain-des-donnees-physico-chimiques-du-filmed/>

L'alimentation de la BD de compilation des données de suivi physico-chimique des lagunes a été poursuivie avec les données de l'année 2021. Cette BD à accès réservé permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune. En 2020, de nouvelles stations ont été ajoutées à cette base de données intégrant de nouveaux utilisateurs notamment sur les étangs palavasiens.

Cette base de données rassemble près de 60 000 points de mesure sur plus de 675 stations (anciennes et actuelles).



En Corse, la mise en place d'un réseau des gestionnaires corses a été actée fin 2019. Afin de pouvoir suivre et comparer les fonctionnements hydro-écologiques des systèmes lagunaires corses entre eux des outils de mesure ont été acquis en 2020 et 2021 par l'OEC.

Au total 6 sondes et 1 pluviomètre ont été installés (3 en 2020 et 4 en 2021). Ces outils permettent la mesure en continu de 3 paramètres (température, salinité et hauteur d'eau) ainsi que la température et les épisodes pluvieux sur la lagune de Crovani. 2 réunions ont été organisées (30 Juin 2021 et 09 Novembre 2021) avec les gestionnaires, animateurs et propriétaire des sites.

Appui aux projets de recherche-gestion :

En 2021 en Occitanie, le Pôle lagunes appuie des structures de recherche auprès des gestionnaires :

-dans le cadre du projet BIOMIC (Interreg SUDOE) il a mis en relation des gestionnaires de 3 lagunes (SMBT, PNR de la Narbonnaise et CEN Occitanie) et la station marine de Sète avec le syndicat mixte UNIMA et l'université de Pau pour tester l'adaptation d'un indicateur trophique éprouvé en marais atlantiques.

<https://pole-lagunes.org/experimentation-pour-caracteriser-letat-ecologique-des-marais-mediterraneens/>

-dans le cadre du projet CORILAG sur le rôle de la biodiversité des cours d'eau intermittents et à faible débit sur l'écosystème lagunaire de Thau porté par l'université de Montpellier (MARBEC) et l'université de Toulouse.

ANIMATION DU RÉSEAU DE SUIVI DE LA REPRODUCTION DES OISEAUX LARO-LIMICOLES

Suite au Life+ ENVOLL (2013-2018), le CEN Occitanie coordonne en partenariat avec la Tour du Valat, et pendant 3 ans, le réseau de suivi des

oiseaux laro-limicoles coloniaux à l'échelle de la façade méditerranéenne française. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes assure l'animation avec la trentaine de partenaires en charge du suivi des oiseaux ou de la gestion des sites concernés.

Le suivi 2020 mis en place des Pyrénées-Orientales jusqu'aux salins d'Hyères a ainsi révélé une hausse du nombre de colonies et de l'effectif nicheurs (toute espèce) des laro-limicoles suivis dans le cadre de LARIMED. Concernant la productivité des colonies installées sur les sites littoraux, elle reste mauvaise pour la plupart des espèces sauf 2. Ce suivi 2020 a été diffusé au réseau avec une rencontre en visioconférence co-animée par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et le CEN Occitanie le 24 mars 2021.

Une liste de discussion « laro-limicoles » animée par le Pôle lagunes réunit 71 abonnés autour des suivis et de la gestion des sites de reproduction des laro-limicoles coloniaux.

La Météo des Oiseaux est un outil interactif pour limiter le dérangement des espèces sur le littoral.



Météo des oiseaux sur facebook - 1800 abonnés

La page Facebook de la « Météo des oiseaux » est suivie par près de 1800 abonnés. Elle est animée à l'attention des sports de glisse, tout au long de la période de reproduction permettant de rapporter l'évolution des colonies installées sur les sites littoraux et de renforcer la vigilance sur ces secteurs.



PARTICIPATION AUX RÉFLEXIONS RELATIVES AU CRABE BLEU EN OCCITANIE

Originaire des côtes atlantiques des États-Unis, le Crabe bleu (*Callinectes sapidus*) est maintenant régulièrement observé sur une grande partie des côtes méditerranéennes françaises, sans connaissances précises de sa distribution spatiale. En 2021, sa population a particulièrement augmenté sur l'étang de Canet avec plus de 2000 individus pêchés par jour et plus de 5 tonnes pêchées.

La prolifération de ses populations est susceptible d'occasionner des dégâts importants tant sur le plan économique (détérioration des filets de pêche et des prises, prédation possible sur les moules et les huîtres...), qu'écologique (compétition et prédation sur de nombreuses espèces des lagunes, des estuaires et potentiellement sur les habitats N2000).

Les acteurs de la pêche, de la conchyliculture et de l'ostréiculture, ceux de la gestion des espaces naturels littoraux et de la recherche théorique et appliquée, inquiets des conséquences possibles du développement du Crabe bleu en Méditerranée, ont souhaité s'organiser pour limiter les populations et enrayer son invasion tout en préservant la biodiversité des lagunes.

Ainsi, un plan d'action régional sur le crabe bleu a été élaboré par la DREAL Occitanie grâce à un important travail des acteurs de terrain et des services de l'État. S'inspirant de la structure de la stratégie nationale relative aux EEE, de l'expérience de la Corse (actions portées par l'OEC) et de l'Espagne, il a pour objectif de fédérer des acteurs pour atteindre une régulation des populations de Crabe bleu en Méditerranée. La DREAL Occitanie coordonne la mise en œuvre de ses différentes actions.

À l'initiative de la DREAL Occitanie, une journée d'échanges a été organisée le 28 janvier 2021 avec les acteurs régionaux impactés par la présence de cette espèce.

Cette journée, animée par une équipe-projet (constituée des partenaires suivants : Pôle relais-lagunes méditerranéennes/CEN Occitanie, CEPRALMAR (Centre d'Étude pour la Promotion des Activités Lagunaires et Maritimes), CRPMEM Occitanie (Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins), Observatoire Océanologique de Banyuls, MNHN-OFB et la direction de l'Écologie de la DREAL) a permis la rencontre d'une quarantaine de personnes travaillant dans des corps de métier et des territoires d'Occitanie différents. En outre, d'autres structures ont été invitées pour partager leur expérience sur la gestion de cette invasion (MNHN, Office de l'environnement de la Corse, DREAL Corse, Comité français de l'UICN/Centre de ressources EEE, Ifremer, OFB inter-régionale...).

<https://pole-lagunes.org/loccitanie-se-dote-dun-plan-daction-contre-le-crabe-bleu/>

À noter qu'un plan d'action régional est également en prévision en Corse par l'Office de l'environnement de la Corse conjointement avec la DREAL de Corse.

<https://pole-lagunes.org/callinectes-sapidus-installation-dun-groupe-de-travail-en-region-corse-pour-definir-un-plan-dactions/>

En fin d'année 2021, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a été plébiscité par le réseau d'acteurs pour animer cette thématique à une échelle interrégionale pour les régions Occitanie et Sud Provence-Alpes Côte d'Azur, en partenariat avec l'OEC pour la région Corse. Des réunions de calage entre partenaires ont eu lieu pour porter cette nouvelle action sur la période 2022-2024.

5 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

La coordination de cet événement célébré mondialement le 2 février est une action phare depuis 2004 pour communiquer largement auprès du grand public autour de visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc. organisés par un réseau de partenaires mobilisés par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

Pour la 17^{ème} année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi coordonné les Journées mondiales des zones humides de Méditerranée sur le thème « Les Zones humides et l'eau ».

Suite à l'appel à mobilisation lancé en octobre 2020, le programme a été diffusé intégralement en ligne sur le site du Pôle lagunes pour permettre à l'ensemble des organisateurs de proposer une animation de dernière minute ou de modifier leurs animations en fonction des règles sanitaires. Les réseaux sociaux ont également été largement investis pour promouvoir le programme et les animations des organisateurs.

57 animations ont été proposées par les organisateurs, une dizaine a été annulée ou reportée en raison du contexte sanitaire (restriction à 5 participants, impossibilité de proposer des animations en intérieur, etc). Les structures organisatrices ont joué le jeu malgré le contexte sanitaire : l'ensemble des départements du littoral méditerranéen a proposé des animations, majoritairement en extérieur (+ de 75 % de sorties nature)

Au total ce sont tout de même **plus de 6 300 visiteurs** qui ont pu profiter des animations !

Le bilan des JMZH 2021 en Méditerranée est en ligne :

<https://pole-lagunes.org/bilan-jmzh-2021/>



Publications JMZH 2021 sur les réseaux sociaux

La campagne de communication a donné lieu à une vingtaine d'articles de presse et de nombreuses publications sur le web et les réseaux sociaux.



Quelques coupures de presse JMZH 2021

Le bilan de cette édition au niveau national a été assuré par l'association Ramsar France, l'OFB, les Pôles-relais ZH, la Snpn et la LPO. L'ensemble des animations ont été postées sur le Portail national zones humides pour faciliter la recherche par localisation géographique, type d'animations, accessibilité ou mots clefs. La participation autour de 556 animations en France a ainsi été estimée à 40 000 personnes (45 000 en 2020).

<http://www.zones-humides.org/actualite/C3%A9/bilan-de-la->

[journ%C3%A9e-mondiale-des-zones-humides-2021](#)

CHANTIER NATURE AVEC ACCOR

Comme chaque année depuis 17 ans et dans le cadre de la JMZH, une quarantaine de salariés des hôtels Accor de Montpellier et de la Grande Motte se sont mobilisés, le 11 Décembre 2021 en co-organisation avec le CEN Occitanie et l'agglomération du Pays de l'Or autour de l'éradication d'une plante invasive en milieu dunaire : le Faux indigo, sur le lido de Carnon.

<https://pole-lagunes.org/chantier-accorhotels-au-lido-du-petit-travers/>

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne les [Journées européennes du patrimoine](#) autour des sites lagunaires de Méditerranée française depuis 13 ans, pour favoriser l'attrait de nouveaux publics.

La coordination sur le thème national « Patrimoine pour tous » a été poursuivie de manière allégée, avec la diffusion de l'appel à mobilisation en juin 2021 et la valorisation des animations organisées. Un programme numérique sous forme d'Open Agenda est dorénavant privilégié pour permettre à chacun de proposer des animations jusqu'au dernier moment, mettre à jour les informations en temps réel et pouvoir informer le public d'éventuelles annulations. Enfin, comme chaque année un Communiqué de presse a été diffusé.

Au total 38 animations ont été organisées.

De nombreux articles ont été diffusés dans la presse régionale, sur les sites Internet et réseaux sociaux des villes, offices de tourisme, structures organisatrices pour promouvoir les animations.



Open Agenda des Journées du Patrimoine 2021

<https://pole-lagunes.org/programme-des-journees-europeennes-du-patrimoine-2021-en-mediterranee/>

Autres actions

- Jeu Trame Verte et Bleue littorale piloté par le CPIE Bassin de Thau. Le Pôle lagunes y a contribué et a proposé qu'il soit présenté au Village des Zones Humides dans le cadre du congrès mondial de la nature 2021 à Marseille.



Présentation de la maquette TVB par le CPIEBT au Village des ZH du Congrès mondial de la nature

- Intervention auprès des étudiants de dernière année des Sciences et techniques de l'eau à l'école d'ingénieur Polytech' Montpellier le 29 octobre 2021 pour parler des zones humides, de la gestion intégrée des lagunes et du rôle du Pôle-relais lagunes.

- Participation au groupe de travail du réseau ALIEN Occitanie (16/11/2021) et Sentinelles de la mer Occitanie) du CPIE bassin de Thau.

6 Formation des gestionnaires (B20)

● RENCONTRE ET WEBINAIRE « RÉGLEMENTATION AUTOUR DE LA RESTAURATION DES ZONES HUMIDES »

Scientifiques et gestionnaires se sont réunis le 24 septembre pour cette première plateforme « Réglementation » en mode hybride animée par Olivier Cizel (Juriste en droit de l'environnement aux Éditions Législatives). Elle a réuni 48 personnes appartenant à 28 structures des trois régions méditerranéennes.

L'objectif de cette demi-journée était de mieux appréhender la réglementation à mettre en place dans le cadre de projets de restauration sur les zones humides. Après quelques rappels sur l'état des zones humides et la réglementation applicable à ces espaces, notamment concernant leur définition et leur délimitation ou encore les notions de restauration ou de remise en état, ce séminaire hybride a approfondi les procédures devant être mises en œuvre à l'occasion de la réalisation d'une opération de restauration.



Rencontre et webinaire réglementation, 24/09/2021

La rencontre a été organisée par l'Office de l'Environnement de la Corse dans le cadre des actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et de l'Observatoire Régional des Zones Humides de Corse.

<https://pole-lagunes.org/premiere-plateforme-reglementation-autour-de-la-restauration-des-zones-humides/>

● WEBINAIRE RECHERCHE-GESTION EN MILIEU LAGUNAIRE

Ce webinaire s'est inscrit dans la [plateforme Recherche-Gestion](#) pour favoriser l'échange d'information autour de projets actuels ou à venir, entre structures de gestion et structures de recherche. Il a eu lieu le 30 novembre sur le thème « *La restauration des milieux lagunaires : de la science à la gestion opérationnelle* ». Cette rencontre a eu pour objectif de nourrir la réflexion nationale et pluridisciplinaire sur la restauration écologique des lagunes, ses objectifs possibles et les moyens de les atteindre, en mettant en avant le triptyque indispensable science, gestion et société. 50 personnes, appartenant à 27 structures des trois régions méditerranéennes, y ont participé.

<https://pole-lagunes.org/la-restauration-des-milieux-lagunaires-de-la-science-a-la-gestion-operationnelle/>

● FORMATION SUR L'OUTIL MAR-O-SEL

La rencontre a eu lieu le 2 décembre en présentiel à la Tour du Valat sur le thème « *Utilisation de l'outil Mar-O-Sel, un outil interactif et prospectif pour une gestion adaptative des marais méditerranéens* » et s'est adressée aux gestionnaires de marais. Elle a été animée par Brigitte Poulin et Gaétan Lefebvre de la Tour du Valat.

Son objectif a été de présenter les fonctionnalités de Mar-O-Sel et se familiariser avec son utilisation grâce à des exercices réalisés en interaction avec le concepteur de l'outil.

<https://pole-lagunes.org/retour-sur-la-journee-de-formation-sur-lutilisation-de-mar-o-sel-un-outil-interactif-et-prospectif-pour-une-gestion-adaptative-des-marais-mediterraneens/>



7 Sensibilisation des décideurs (B50)

TROIS ATELIERS DE TERRITOIRE SUR LE BASSIN VERSANT DES ÉTANGS PALAVASIENS EN OCCITANIE

Le bassin versant Lez Mosson Etangs palavasiens a été choisi comme territoire pilote pour s'engager dans une démarche expérimentale d'élaboration de récit prospectif vis-à-vis du changement climatique pour parvenir à un territoire littoral plus résilient face à cet aléa. Le territoire a ainsi bénéficié d'un cycle de 3 ateliers organisés conjointement par la Commission Locale de l'Eau (CLE) et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes avec pour objectif de promouvoir l'intelligence collective sur la question : « Quelles mesures solidaires pour le bon fonctionnement de notre bassin versant, face au changement climatique ? ». Ces rencontres ont été animées par Béatrice Le Moël, chercheuse en psychologie environnementale en intégrant des intervenants extérieurs pour partager leurs connaissances techniques et scientifiques ou retour d'expériences en lien avec la thématique de l'eau et du sol.

Soutenue par la Région Occitanie, la DREAL Occitanie et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, ces ateliers ont eu pour objectif final de nourrir le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) par l'émergence de pistes d'adaptation inscrites dans le temps et sur l'ensemble du bassin versant.

Les membres de la CLE et du Comité syndical du Syble, ainsi que les élus, services et/ ou adhérents des entités membres concernées ou impliquées par les thématiques abordées ont été invités à participer aux 3 ateliers.

Deux ateliers ont eu lieu les 28 juin et 23 septembre sur les thématiques de l'eau et le sol. Le dernier a eu lieu le 7 décembre et a permis

d'aboutir à l'élaboration de « fiches-action » autour de 4 thèmes :

- Reconquête citoyenne : « organiser un événement pilote et fédérateur pour célébrer la visibilité de l'eau du bassin ».
- Reconquête citoyenne : « élaborer les bases d'une méthodologie pour inscrire la société civile dans la gouvernance du bassin versant ».
- Reconquête des potentialités du sol : « démultiplier des actions pilotes résilientes en faveur des sols vivants ».
- Reconquête de l'attractivité résiliente : « identifier des critères/des arguments pour asseoir, pour communiquer et pour se solidariser autour de choix politiques forts en faveur du bon fonctionnement du bassin ».



Atelier à Juvignac (34) sur le bassin versant Lez-Mosson-Etangs palavasiens 23/09/2021

Chaque atelier a réuni environ 30 participants, soit 44 personnes différentes qui ont participé à la démarche, dont 43% venues au moins 2 fois. Une bonne participation des communes (élus, conseillers), des EPCI et association et représentants d'usagers a pu être constatée.

Les ateliers ont ainsi créé une vraie impulsion sur le territoire. Les propositions de fiche-action sont dorénavant le point de départ d'un travail de prospective sur le sujet du changement climatique, qui seront reprises par la nouvelle commission thématique dédiée au changement

climatique annoncée par le Président de la CLE au dernier atelier.

PRIX 2020 REMIS EN 2021

Pour cette cinquième édition du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes consacrée au thème « Préserver les zones humides pour le bien-être des populations », l'objectif était de mettre en lumière les actions exemplaires et innovantes des acteurs locaux menées en zones humides littorales, et susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage. Cette édition 2019-2020 récompense une initiative ayant fait le choix de préserver ou de restaurer des zones humides littorales pour les bienfaits qu'elles procurent aux populations.

Le jury réuni en décembre 2019 a fait le choix d'un projet qui associe de manière remarquable la restauration du milieu au bien-être social et à la nature en ville. Le Département du Var a ainsi été désigné lauréat, pour son projet d'aménagement de l'Espace nature départemental du Plan de la Garde.



Le prix, d'une valeur de 4 000 euros a permis au lauréat de planter 66 arbres supplémentaires sur l'Espace nature départemental du Plan en ripisylve et le long des sentiers.

Il a été officiellement remis au Département du Var en marge du Congrès mondial de la nature qui s'est déroulé en septembre 2021 à Marseille.

La remise du prix a eu lieu à l'occasion de la soirée débat sur la « Mobilisation pour les zones humides : les décideurs économiques et politiques au cœur de la sauvegarde de la nature ».

M. Marc Giraud, Président du Département du Var a été représenté par Mme Caroline Depallens, conseillère départementale, Présidente de la Commission Environnement. Elle s'est vue remettre le prix des mains de Laurent Roy, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, André Hoffmann, Président de la Tour du Valat et son Directeur général Jean Jalbert.



Remise du Prix PRLM au Département du Var

<https://pole-lagunes.org/le-departement-du-var-laureat-du-prix-pole-relais-lagunes-mediterraneennes-2020/#remise>

ACCOMPAGNEMENT DES DÉCIDEURS EN CORSE

Pour la région Corse, l'OEC a accompagné des services de l'état pour des interventions spécifiques auprès d'élus littoraux et de décideurs pour la sensibilisation aux fonctions des zones humides littorales et à l'intérêt de les préserver.

Cette action a pu se concrétiser le 02 Mars 2021 lors du COPIL Natura 2000 des sites sur la commune de Zonza. La présentation à deux voix, avec l'Université de Corse, a été l'occasion de présenter l'ensemble des travaux scientifiques en cours menés sur la lagune d'Arasu dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Corse et l'IFREMER. Mais également de présenter le projet monté sur la commune de Zonza avec la DDTM 2A, l'OEC, l'IFREMER et l'UCPP.

8 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)

20 ans après sa création, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a réfléchi collectivement avec les partenaires de son Comité de pilotage à sa nouvelle stratégie d'accompagnement des acteurs. Une première ébauche proposée avec l'appui de Rachel Vindry, sociologue du cabinet « Autrement dit » a été au cœur de discussions entre partenaires et sera finalisée en 2022.

Les autres actions de fonctionnement ont concerné les réunions d'équipe, les deux comités de pilotage, les rapports d'activité (rapport d'activité et bilan financier 2020, programme

d'action prévisionnel et budget 2021, suivi d'état d'avancement des dossiers, rapport d'activité 2021).



9 Le Life Marha: améliorer l'état de conservation des habitats marins



La Tour du Valat, en tant que coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes participe au Life Marha qui regroupe 13 partenaires de 2018 à 2025.

Porté par l'Office français de la biodiversité, ce projet Life intégré dédié aux habitats marins des sites Natura 2000 métropolitains français a pour finalité de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats Natura 2000. Huit habitats sont ciblés, dont les « lagunes côtières » (UE 1150*).

Il porte sur 168 sites Natura 2000 « habitats », dont une centaine pour lesquels l'OFB et les partenaires de Marha sont impliqués. Il va permettre de renforcer la connaissance, le suivi et la gestion des habitats marins Natura 2000.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes contribue à l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagunes côtières » et au plan de renforcement de capacités (363 k€).

<https://pole-lagunes.org/en-action/life-marha/>

En 2021, le travail de déploiement des indicateurs de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières a été poursuivi.

Le classeur de fiches techniques paru en octobre 2020 en 70 exemplaires a été diffusé aux services de l'Etat et opérateurs et gestionnaires N2000 concernés à l'échelle des trois régions.

Il a été réalisé avec l'expertise de l'UMS PatriNat, sous la coordination rédactionnelle des 3 structures porteuses du Pôle-relais lagunes méditerranéennes : la Tour du Valat, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie et l'Office de l'Environnement de la Corse.

Annexe du guide d'application de la méthode d'évaluation (Version 2) publiée en 2018, il est à destination de tout opérateur susceptible d'évaluer l'état de conservation de l'habitat lagune côtière, dont les techniciens de gestion des lagunes des sites Natura 2000. C'est un outil technique qui s'efforce d'être opérationnel et pragmatique pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle de la méthode d'évaluation de

l'état de conservation de l'habitat "lagunes côtières.

Les fiches descriptives des 12 indicateurs reprennent des informations clefs fournies dans la première version de la méthodologie. Ces informations ont été mises à jour grâce à la contribution d'experts scientifiques et à une recherche de la bibliographie scientifique associée à ces méthodes. Ces informations ont été enrichies d'exemples de valorisation des résultats.



Classeur technique, octobre 2020

<https://pole-lagunes.org/etat-de-conservation-des-lagunes-cotieres-dinteret-communautaire-ue-1150-le-classeur-de-fiches-techniques-est-paru/>

Pour accompagner les acteurs, trois formations ont eu lieu sur la thématique « macrophytes ».



Formation « Macrophytes », terrain sur la lagune d'Arasu (Corse) © Line Le Gall

<https://pole-lagunes.org/retour-sur-trois-sessions-de-formation-life-marha-dediees-aux-macrophytes-en-milieux-lagunaires/>

Priyashani Oswatte Liyanage a réalisé un stage de 6 mois en 2021 autour de l'indicateur n°1 de la méthode « Surface de l'habitat » sur le thème « Suivi spatiotemporel des eaux de surface dans les lagunes côtières méditerranéennes (France) », co-encadré par le Pôle lagunes et Anis Guelmami, chef de projet SIG, Télédétection et Cartographie, Tour du Valat. et (ex stagiaire Tour du Valat).

<https://pole-lagunes.org/offre-de-stage-suivi-spatiotemporel-des-eaux-de-surface-dans-les-lagunes-cotieres-mediterraneennes-france/#>

Une étude cartographique mutualisée « Surface des herbiers » (indicateur n°3 de la méthode) a été lancée en 2021. L'étude, financée par l'OFB, est menée par la société i-Sea entre juin 2021 et septembre 2023 et aboutira à la cartographie des herbiers sur huit sites Natura 2000 en Occitanie et PACA autour des étangs de Canet, de Salses-Leucate, de Vendres, du Grand Bagnas, de l'étang de Thau, des étangs palavasiens, de la Camargue et des étangs de Villepey. L'étude est ainsi pilotée par l'équipe Life Marha de l'OFB et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes en concertation avec les animateurs des sites concernés. Elle s'appuiera sur le retour d'expérience d'i-Sea qui a déjà mis

en œuvre une méthode semi-automatisée de télédétection visant à évaluer la surface en herbier dans la lagune de Bages-Sigean. Cette étude est le fruit d'une réflexion initiée en 2020 avec les structures animatrices N2000 ayant manifesté leur intérêt à réaliser une étude mutualisée pour cartographier les herbiers de macrophytes des lagunes permanentes ; à cet effet, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes avait organisé une réunion le 18 janvier 2021 ayant mobilisé une trentaine de participants gestionnaires et animateurs N2000, scientifiques (Ifremer, CNRS, CBN Méditerranée, Université de Corse, Tour du Valat), agents des DREAL concernées.

<https://pole-lagunes.org/cartographie-des-herbiers-en-lagunes-lancement-dune-etude-life-marha-sur-huit-sites-natura-2000-doccitanie-et-paca/>

Le 26 novembre, la deuxième réunion sur le déploiement de la méthode d'évaluation dans le cadre du Life Marha a eu lieu sous format de Webinaire.



Webinaire du 26 novembre 2021

La réunion a fait suite à la première réunion du 13 mars 2019 lors de laquelle la méthode avait été présentée. Ce webinaire a réuni 40 personnes, appartenant à 26 structures des trois régions méditerranéennes.

Il a permis de faire un point d'avancement auprès des gestionnaires et animateurs N2000 sur le déploiement de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des « Lagunes côtières » et plus particulièrement sur les indicateurs n°1 « Surface de l'habitat » et n°3 « Surfaces d'herbiers ».

<https://pole-lagunes.org/etat-de-conservation-des-lagunes-cotieres/>

Enfin, le Pôle lagunes est intervenu à la conférence de fin de phases 1 et 2 du projet Life Marha, qui a eu lieu à Montpellier les 21 et 22 octobre sur le thème « *Quelles solutions pour préserver les habitats marins au sein des sites Natura 2000 ?* ». Il a participé à une table ronde et des ateliers.



Table ronde du 22 octobre 2022 à Montpellier

